



## Comité scientifique du 16 Novembre 2020

### Compte-rendu

*Les outils participatifs pour la conduite de diagnostics, la planification et la gestion des services d'eau et d'assainissement et la gestion des ressources en eau*

#### Participants :

Aline Hubert - Gret  
Amar Imache – Lisode  
Audrey Séon - AFD  
Bernard Barraqué CNRS  
Bruno Valfrey – Hydroconseil  
Catherine Baron - Science Po Toulouse  
Chantal Eyboulet – SIAAP  
Christophe Léger – Vergnet Hydro  
Clément Frenoux - AFD  
Jacques Rey - GWP  
Jasmine EL Kareh - Lewap

Laure Criqui – Consultante  
Marion Santi – GRET  
Mathieu Le Corre – GRET  
Pierre-Frédéric Ténière-Buchot – pS-Eau  
Rémi Lombard-Latune - INRAE  
Sophie Guillaume – INRAE  
Mélodie Boissel – pS-Eau  
Perrine Bouteloup – pS-Eau  
Irvina Parrel - pS-Eau  
Christophe Le Jallé – pS-Eau

#### Excusés :

Cyrille Barnerias - OFB  
Christophe Brachet - OIEau  
Jean-Paul Duchemin  
Hélène Loiseau - OFB  
Sandra Nicolle - ENGEES

#### **1 - Approbation du compte rendu du dernier Comité Scientifique**

Compte tenu des conditions sanitaires, ce comité scientifique s'est tenu en visioconférence.

Le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 31 janvier 2020, qui portait sur les financements mixtes public-privé dans l'aide au développement, a été approuvé.

#### **2 - Point sur les activités R&D 2020 du pS-Eau**

**Présentation succincte des activités du pS-Eau depuis la précédente réunion du comité scientifique en janvier 2020**

[cf. présentation](#)

**La revue ressource** à venir présentera des focus sur les thématiques Wash et Nutrition, Wash et COVID, Valorisation des boues de vidanges, Hygiène menstruelle (référente Mélodie Boissel)

**La thématique réutilisation des eaux usées et valorisation des boues de vidange et d'épuration** va être approfondie au travers d'un projet de recherche et production de connaissance, en partenariat avec l'INRAE. Une demande de financement doit être prochainement soumise à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (Référente Mélodie Boissel). Cette thématique suscite l'intérêt du Comité Scientifique :

**Chantal Eyboulet** rappelle que la gestion des boues d'épuration est au cœur des métiers du SIAAP et indique qu'elle a personnellement travaillé avec l'ONEE sur des projets de traitement des boues au Maroc. Elle est particulièrement intéressée pour prendre part aux travaux du pS-Eau et de l'INRAE.

**Clément Fernoux** indique que l'AFD s'intéresse de près à la valorisation des boues de vidange mais qu'il manque d'éléments de capitalisation sur ce qui peut être approprié aux contraintes locales.

**Mélodie Boissel** précise que deux travaux étudiants, encadrés par le pS-Eau, ont pour l'instant été menés sur ces sujets plus particulièrement dans le bassin méditerranéen : l'une sur la valorisation des boues de stations d'épuration avec l'objectif d'en dégager des recommandations pour le Liban ; l'autre sur la réutilisation des eaux usées, qui fait l'objet d'un atelier le 19 novembre en visioconférence. Les travaux à venir élargiront le champ géographique d'intérêt à l'Afrique subsaharienne.

[Voir le CR de la conférence sur la REUT en Méditerranée](#)

**Rémi Lombard-Latune** précise que l'INRAE travaille sur ces sujets depuis plusieurs années ; un travail de bibliographie sur les technologies de traitement a récemment été effectué.

**Christophe Le Jallé** informe qu'un comité de pilotage sera instauré dans le cadre de l'étude projetée avec l'INRAE. Les membres du Comité scientifique intéressés pourront y être associés.

**Observatoire des coûts** : le cahier des charges rédigé par une stagiaire, pour la consultation d'un prestataire qui sera chargé du développement du site de l'observatoire (réfèrent Christophe Le Jallé). L'interface permettra de relier un coût à un équipement, en corrélation avec différents critères de contextualisation.

**Services eau et assainissement et Covid 19** : une fiche de synthèse est en cours (référente Mélodie Boissel). Les membres du Comité scientifique ont exprimé leur intérêt pour un partage des réflexions du pS-Eau sur ce sujet.

**Catherine Baron** indique avoir des informations à propos d'expérience de gratuité des services d'eau pendant la pandémie de COVID 19 au Burkina Faso.

[Une présentation approfondie de la démarche de veille des attentes et besoin et production de connaissance sera faite lors de la prochaine réunion du prochain Comité Scientifique.](#)

### **Contribution du pS-Eau aux débats internationaux**

La participation du pS-Eau a pour objectif d'une part de partager les réflexions des acteurs francophones aux débats internationaux et d'autre part de bénéficier des débats internationaux, souvent anglophones, vers les acteurs francophones. En 2020, la programmation des débats internationaux a bien sûr été perturbée par la crise sanitaire.

Le pS-Eau a toutefois participé au **20<sup>e</sup> congrès de l'Association africaine de l'Eau (AAE) à Kampala, en février 2020**, qui a la spécificité d'être porté pleinement par les acteurs africains eux-mêmes. Le pS-Eau y a partagé les résultats du programme PRADALIS. A noter aussi la **réunion du réseau SuSanA** qui a été l'occasion d'avoir des retours d'expériences directs des acteurs d'Afrique de l'est et australe.

Le pS-Eau participe au processus préparatoire du **9<sup>e</sup> Forum Mondial à Dakar, qui a été reporté en mars 2022** ; la pS-Eau est membre du groupe action sur la thématique de l'accès à l'assainissement en milieu rural, avec l'objectif d'y mettre l'accent sur les petites villes. Les travaux préparatoires se sont engagés au printemps 2020.

La **semaine mondiale de l'eau**, habituellement organisée fin août à Stockholm, s'est tenue sous le format d'une *World Water Week at home*. Le pS-Eau y a coorganisé avec la Banque Mondiale, WSUP, l'University College of London et l'Université de Leeds une session intitulée « Sewers for Resilient Sanitation in the 21<sup>st</sup> Century ». Le pS-Eau y a fait une présentation sur la complémentarité entre les différentes formes d'assainissement (non-collectif/mini-égout/collectif conventionnel) en s'appuyant sur le cas de l'agglomération de Dakar.

CF. <https://www.worldwaterweek.org/event/9131-sewers-for-resilient-sanitation-in-the-21st-century>

Le pS-Eau participe également à la **Water Gouvernance Initiative (WGI) de l'OCDE** qui s'est réunie en présentiel en janvier à Paris, puis en visioconférence les 2 et 3 novembre. Lors de cette dernière réunion, les premiers résultats d'une étude menée en collaboration avec Cités et Gouvernement locaux unis d'Afrique (CGLUA) portant sur la gouvernance de l'eau dans les villes africaines y a été présentée. La particularité de cette étude est de s'appuyer sur les retours directs des collectivités locales elles-mêmes. Le rapport de cette étude doit paraître prochainement. Dans la continuité de cette étude, l'OCDE et CGLUA projettent envisagent une rencontre entre collectivités locales africaines à l'occasion du 9<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau.

CF. <https://www.oecd.org/cfe/regionaldevelopment/14thmeetingoftheoecdwatergovernanceinitiative.htm>

Le pS-Eau participe au **Comité de programmation de EauMEGA 2020-2021**, qui sera organisé sous la forme d'une rencontre virtuelle en 2020, et en présentielle en 2021.

<https://en.unesco.org/events/eaumeга2021/preconference>

### 3- Débat sur les outils participatifs pour la conduite de diagnostics, la planification et la gestion des services d'eau et d'assainissement

#### 3.1. Introduction par Mélodie Boissel

Pour la préparation de ce comité scientifique, le pS-Eau, appuyé par Laure Criqui, a étudié les différentes formes que peuvent prendre ces outils participatifs, pour en dégager une typologie. Schématiquement, il se dégage d'une part des « serious games » - jeux de plateaux- qui sont au cœur de la démarche d'animation ; d'autre part des processus d'animation qui s'appuient à différentes étapes sur des outils de médiation.

Cette thématique soulève plusieurs axes de questionnement et d'analyse : identification et réelle participation de parties prenantes, à quelles étapes ces outils sont utilisés, à quelle échelle sont-ils mobilisés ? Ces enjeux seront développés par Laure Criqui en conclusion des présentations.

Les débats seront précédés par deux présentations et une intervention :

- **Démarche ComMod, outils WAG/COOPLAGE et Wastewag - Rémi Lombard Latune, INRAE**
- **Outils participatifs utilisés par le GRET - Aline Hubert, GRET**
- **Injonctions contradictoires concernant les démarches participatives – Bruno Valfrey, Hydroconseil.**  
[Voir également la note de lecture « outils PHAST »](#)

#### 3.2. Présentation de démarches participatives

##### Rémi Lombard Latune, INRAE : WAG/COOPLAGE - WASTE WAG

*Rémi Lombard-Latune a présenté les méthodes et outils développés sur la planification concertée de l'assainissement.*

[Voir également le support de présentation](#)

L'unité de recherche REVERSAAL basé à Lyon, s'intéresse aux procédés de traitement des eaux usées, dans l'optique de préfigurer la station d'épuration du futur, selon 4 axes : réduire les émissions, réutiliser les eaux usées traitées, valoriser les matières, développer des outils de suivis. Le volet international et planification concertée a été développé par Rémi Lombard Latune.

L'ingénierie de la concertation est apparue comme un moyen pertinent de relever les enjeux identifiés dans l'approche de l'aide au développement dans le secteur de l'assainissement :

- **Associer les acteurs locaux aux choix techniques** afin qu'ils s'approprient les services, s'autonomisent et sortent d'une position d'attentisme ;
- **Aborder les services d'assainissement avec une approche systémique**, afin d'appréhender l'impact des choix techniques, sur les aspects sociaux et économiques.

La démarche ComMod, développée dans les années 90, est apparue pertinente pour mettre en œuvre ces approches participatives et systémiques. Elle peut être décomposée en deux phases :

- **La co-construction avec l'ensemble des acteurs d'une représentation partagée**
- **L'utilisation de ce modèle utilisé pour explorer des solutions et élaborer des stratégies**

La gamme d'outils WAG et COOPLAGE développée par l'unité de l'INRAE à Montpellier, découpe le processus de décision en 7 étapes, mobilisant des outils spécifiques. Parmi ces outils, Just a Grid, interroge la justice sociale pour accompagner la définition des modalités de décisions ; Cooplan permet une planification participative.

La méthode ARDI est utilisée pour construire une représentation partagée, prenant la forme d'ateliers (1 à 3-4 jours), animés par un facilitateur, et s'orientant sur 5 axes :

- Redéfinir collectivement la problématique, son périmètre, s'accorder sur le sens des termes ;
- Identifier les acteurs, parties prenantes de la problématique ;
- Identifier les ressources qui sont mobilisées ou qui interagissent avec la problématique ;
- Définir et décrire les dynamiques de ces ressources et ces acteurs ;
- Caractériser les interactions des acteurs entre eux et avec les ressources.

Ce processus itératif permet de revenir sur les étapes précédentes, pour ajouter ou modifier le degré de prise en compte de certains éléments. A l'issue de ce travail, on obtient un **schéma conceptuel, qui est traduit en un modèle.**

**L'outil WASTE WAG :** La démarche de modélisation d'accompagnement est appliquée à de nombreux domaines, l'outil WasteWag est le seul qui concerne l'assainissement.

**WASTE WAG permet la concertation des acteurs autour des choix techniques et la mise en lumière des aspects sociaux et économiques, avec les objectifs suivants :**

- **Améliorer les processus de décisions collectives ;**
- **Produire des solutions qui répondent aux besoins et aux moyens des acteurs ;**
- **Permettre aux acteurs de comprendre et de négocier leur rôle dans le service d'assainissement.**

WASTE WAG a la particularité, par rapport à la démarche ComMod, de partir d'un modèle de base intégrant des connaissances fondamentales, pour pallier l'expertise limitée des acteurs locaux.

WASTE WAG a été expérimenté au Sénégal dans le [projet Planissim porté par ACTED](#), qui a été l'occasion de finaliser le modèle de base et s'est déroulé en trois ateliers.

- [Atelier Sensibilisation aux enjeux de l'assainissement :](#)

WASTE WAG est utilisé comme un jeu de plateau où chaque participant joue le rôle d'un chef de famille devant gérer son budget et les effluents sa famille. L'intention est de **montrer les liens entre les comportements individuels et collectifs et la santé** de la famille, en mettant en avant les voies de contamination directes (mode de vidange des latrines familiales) et indirectes.

L'impact sur la santé des voies de contamination indirectes est modélisé par la présence sur le plateau collectif de l'ensemble des matières non gérées (défécation à l'air libre, rejets eaux ménagères dans la rue): des mouches constituent le vecteur simulé de contamination indirecte.

Le système monétaire est fictif mais représentatif de l'échelle de valeur des biens et services.

➔ Les ateliers de sensibilisation sont courts et appréciés des acteurs sur le fond et la forme ; ils jugent le modèle réaliste.

- [Atelier Planification](#)

Les joueurs disposent d'un panel choix de solutions techniques matérialisées par des cartes, pour agir sur les différents maillons de l'assainissement représentés sur le plateau. Ils disposent aussi de différents choix d'actions, à différentes étapes de la mise en place et de la vie du service (construction, maintenance...) et à différentes échelles géographiques.

Cette étape permet de **définir une matrice de la chaîne d'assainissement**, portant sur les excréta et sur les eaux ménagères, ainsi qu'une **matrice de la répartition des rôles des acteurs**.

Ces ateliers s'étalent sur 3 jours, et aboutissent à la **définition de scénarios** (à noter qu'un intérêt fort a été constaté pour la valorisation des eaux et des excréta sous forme énergétique).

➔ Les résultats sur le rôle des acteurs sont moins convaincants du fait de la seule implication des usagers dans le processus. De plus, la présentation des technologies pourrait être améliorée. Enfin, le système monétaire fictif peut créer une distance avec la situation réelle des joueurs.

- [Atelier Simulation](#)

Les joueurs **testent trois scénarios** élaborés dans le cadre des ateliers précédents.

➔ Les solutions intensives sont généralement préférées, certainement pour des raisons de modernisme, ce qui interroge sur le réalisme de ces choix.

Ces résultats sont sans doute en partie biaisés par la seule présence d'usagers comme parties prenantes. Ils renvoient également à la question du financement du secteur de l'assainissement au Sénégal : l'ONAS prend en charge les dépenses d'assainissement, tandis que les redevances sont identiques pour tous les usagers, quelque soit le niveau de service.

Il a été constaté lors de cette phase de simulation, une augmentation de la contribution des ménages et la mise en place de systèmes de prêts. L'intérêt qui ressort de cette phase de simulation serait donc davantage d'**affiner les scénarios** élaborés lors de l'étape de planification.

**Les bénéfices** qui ressortent de l'animation d'une concertation via l'outil WASTE WAG sont multiples :

- **Permettre une mise en débat collective avec les usagers, des choix techniques et de l'organisation sociale ;**
- **Caractériser au plus juste les besoins des usagers ;**

- **Permettre à des acteurs qui n'ont pas de compétences en assainissement de produire des scénarii d'assainissement cohérents ;**
- **Proposer des solutions innovantes. Les OSC témoignent en effet de l'intérêt de WASTE WAG en tant que vecteur d'innovation, par rapport à l'ATPC.**

Les perspectives envisagées seraient d'une part un élargissement des parties prenantes à d'autres acteurs que les usagers ; d'autre part l'approfondissement du volet réutilisation, en abordant les risques sanitaires associés via la démarche multi barrière de l'OMS.

Aline Hubert – GRET

*Aline Hubert a présenté les outils participatifs développés par le GRET dans le cadre d'une recherche-action sur la GIRE à l'échelle locale au Sénégal, dans 5 communes de la zone des Niayes.*

[Voir également le support de présentation](#)

Les ressources disponibles dans la zone des Niayes sont constituées de deux nappes souterraines, confrontées à une surexploitation (domestique avec une forte croissance démographique, agricole avec la multiplication des motopompes), à des intrusions d'eau saline et à des pollutions industrielles (en particulier par l'exploitation de mines de phosphate).

La démarche, initiée en 2017 a pour objectif de **renforcer la gouvernance de l'eau**, par la **création de plateformes locales de l'eau**, cadres de concertation à l'échelle communale ; et par l'élaboration de plans locaux de gestion des ressources en eau.

La méthodologie repose sur un travail de co-construction au travers de différents ateliers animés au sein des plateformes locales de l'eau, selon trois axes :

- **Le partage d'informations pour éclairer la prise de décisions,**
- **La gouvernance en abordant les processus de prise de décision au sein des plateformes locales,**
- **Les aspects techniques (cartographie, le suivi piézométrique...), incluant de la formation.**

Certains acteurs sont difficiles à mobiliser en particulier les industriels, les secteurs techniques et les opérateurs privés en charge des services d'eau et d'assainissement.

#### Ateliers sur la gestion des communs

**La notion de bien commun** a été débattue, à partir d'une définition d'Ostrom comme étant « la relation entre les ressources, sa communauté d'usagers, autour de règles de gouvernance et d'usage »

**La notion de coopération** a été approfondie via le **jeu de rôle du « prisonnier »**. Une mise en situation basée sur les décisions à prendre par plusieurs accusés devant se dénoncer ou non mutuellement et ainsi en tirer un bénéfice personnel ou collectif, permet de mesurer l'impact des décisions de chacun sur l'évolution des situations individuelles et de la situation collective.

Une seconde simulation via un jeu de mise, au cours duquel chaque joueur peut apporter une contribution financière qui est re-répartie équitablement à chaque joueur par une banque, montre également l'impact collectif de différents niveaux de contribution individuelle. En particulier, il ressort l'effet sur la collectivité, de l'absence de contributions par des « **passagers clandestins** ».

➔ Ces ateliers permettent une prise de conscience de **l'intérêt d'instaurer un cadre de concertation**, pour donner priorité à l'intérêt collectif face aux intérêts individuels.

#### Atelier sur les processus démocratiques

La réflexion sur les **modes de décisions** apparaît comme le premier aspect à définir pour mettre en place ce cadre de concertation.

Sur un sujet anodin (le choix d'un repas), différentes modalités de vote sont testées (consensus, votes à un ou deux tours, le vote par approbation, le vote de valeur). Les écarts entre les résultats sont constatés afin de **décider collectivement d'une modalité de vote à instaurer** au sein de la plateforme locale de l'eau.

➔ Il apparaît des limites de cette méthode : réelle compréhension des enjeux derrière les différents modes, animation complexe et chronophage.

#### Atelier sur le partage des ressources en eau

Une fois ce cadre instauré pour le fonctionnement des plateformes locales, la démarche d'animation aborde la **notion d'équité**.

Une animation introductive autour des différentes possibilités de partage d'un gâteau, amène une réflexion sur la légitimité des différents modes de répartition des biens communs.

L'atelier portant sur le partage des ressources en eau, animé sous forme de plusieurs sessions, a pour objectif de **décider collectivement d'une clé de répartition des volumes disponibles**.

Dans une première session, les prélèvements actuels par usage (données du ministère) sont comparés avec les capacités des ressources. Afin de rétablir **l'équilibre entre prélèvements et capacité de recharge**, les participants doivent proposer de restreindre à certains usagers, le droit d'utilisation d'une part des volumes.

Le second axe de réflexion collectif consiste à proposer une répartition entre territoires, soit basée sur la superficie du territoire, soit sur sa démographie, ce qui amène à des résultats très différents.

Pour la dernière étape, les participants sont invités à proposer des volumes à attribuer selon différentes typologies d'usagers (un maraîcher disposant d'une certaine surface, un artisan...).

➔ L'approche partant des possibilités offertes par la ressource (en fonction de sa capacité de recharge) et non à partir des besoins des usagers, **montre l'importance de définir collectivement une clé de répartition**. A noter que, malgré l'absence de représentants de certaines catégories d'usagers (industries minières), les participants ont attribué des volumes à chacun des usages.

**C'est le processus de décision collectif de partage de la ressource, plus que le résultat** qui importe, les propositions qui émergent de ces ateliers ne sont pas vouées à être appliquées.

Au-delà de la question de la fiabilité des données d'entrée, qui sont en partie des hypothèses simplificatrices, **envisager une déclinaison opérationnelle des travaux des comités de gestion locale de l'eau, devrait se faire en lien avec les autorités impliquées dans la gouvernance de l'eau au Sénégal**. Dans cette optique, la participation du ministère de l'eau aux ateliers serait souhaitable.

#### **Atelier sur le climat - fresque du climat**

Le jeu de plateau créé par l'association « la fresque du climat », basé sur les rapports du GIEC, a pour objectif de **comprendre les composantes du dérèglement climatique et son caractère systémique**.

Le jeu permet d'envisager différents chemins qui conduisent à différents scénarios du futur ; et d'identifier les points d'inflexions sur lesquels agir pour parvenir au futur souhaité. Par une prise de conscience de l'impact des actions individuelles et collectives, les questions de **responsabilité** et de **justice sociale** sont abordées.

➔ Le caractère ludique de l'animation est apprécié des participants. Cependant, les modes de consommation considérés par le jeu ne correspondent pas au contexte sénégalais. De même que pour les outils précédemment abordés, la difficulté de mobiliser les décideurs nationaux limite l'impact de ces ateliers.

### **3.3. Témoignage d'un praticien - Bruno Valfrey, HydroConseil :**

*Bruno Valfrey partage sa perception, en tant que praticien missionné par divers « donneurs d'ordre », qui incitent de plus en plus à inclure un volet participatif aux actions.*

Cette tendance des donneurs d'ordre à ajouter des aspects participatifs aux cahiers des charges des missions, amène souvent à des **injonctions contradictoires, avec lesquelles les praticiens doivent composer, pour éviter qu'elles ne nuisent à la cohérence globale des actions**.

La temporalité nécessaire aux démarches participatives implique une planification dissymétrique entre l'ingénierie sociale et l'ingénierie technique, ce qui impacte la pertinence des processus participatifs. Les **exigences requises** par les donneurs d'ordre en termes de compétences et de méthodologie, ainsi que les enveloppes budgétaires prévisionnelles, ne sont **pas proportionnées avec les moyens réellement nécessaires** pour mener des démarches de façon pertinente.

Ainsi, les prestations proposées par les praticiens pour rentrer dans le cadre de ces appels d'offres qui **sous-estiment les temps passés, les compétences et la technicité des méthodologies** participatives, risquent de ne pas être à la hauteur des enjeux, malgré des compétences pourtant présentes. Un **plaidoyer est à mener auprès des donneurs d'ordre** pour inciter à une réelle prise en compte des moyens à allouer aux démarches participatives.

### 3.4. Introduction des débats - Laure Criqui, Consultante indépendante

*Voir également la « note de réflexion : repolitiser les outils participatifs »*

Laure Criqui indique que la plupart des outils portent sur les phases amont de diagnostic et de sensibilisation, parfois sur la conception, mais peu sur le suivi et la gestion des services EA.

L'enjeu d'une **re-politisation** des démarches participatives, englobe les différents aspects des questionnement critiques de la réflexion autour des outils et de leur utilisation :

- ✓ **L'efficacité et la plus-value** réelles de ces outils dans l'orientation des projets peuvent être mises en débat, en examinant les **résultats** auxquels ils conduisent :
  - Dans quelle mesure ces démarches aboutissent-elles réellement à des résultats qui n'étaient pas pré-identifiés, voire planifiés par les animateurs et les experts ?
  - Dans quelles mesure ces démarches influent-elles sur la définition des solutions, en apportant des solutions innovantes ?
- ✓ **La portée réellement participative** de ces outils peut également être questionnée :
  - Quelle est la capacité et le pouvoir réels de participation des acteurs, au-delà de leur présence aux ateliers ?
  - La sollicitation à la participation tient-elle compte de la volonté et la capacité « pratique » des personnes à se mobiliser (disponibilité requise compatible avec l'activité professionnelle et ménagère) ?
- ✓ La pertinence des démarches participatives peut être biaisée par l'intention qui les sous-tend, derrière l'objectif affiché, avec le risque d'une **instrumentalisation de la démarche** pour justifier la cohérence d'un projet.
- ✓ Analyser le sens de ces démarches implique aussi de **s'interroger sur ses réels bénéficiaires**. Malgré un processus qui se présente comme inclusif pour les parties prenantes locales, ce sont également les porteurs de projets qui peuvent être perçus comme les premiers bénéficiaires.

### 3.5. Débats

#### **Des objectifs et motivations à définir**

**Mathieu Le Corre (GRET)** estime que **l'objectif donné aux démarches participatives constitue un paramètre important à considérer pour questionner leurs intérêts**. Il y a en effet une dimension utilitariste de la participation, au bénéfice des porteurs de projets (ce qui n'est pas forcément un point négatif car cela participe à renforcer l'adéquation avec les besoins et les moyens locaux). Toutefois, au travers des démarches participatives, l'intention est également de faire s'exprimer et interagir différents acteurs et usagers, y compris ceux qui sont habituellement à l'écart des processus de décisions.

**Christelle Pezon (Science Po)** a le sentiment que les motivations résident souvent davantage dans la **volonté d'identifier les obstacles à la réalisation des projets** que de réellement mettre en débat les fondamentaux des projets. De façon plus transparente et réaliste, il s'agirait plutôt d'une négociation entre bailleurs, porteurs de projets et bénéficiaires.

**Amar Imache (Lisode)** insiste sur le **sens et les raisons de la participation, première réflexion à avoir** avant d'aborder le choix et les modalités d'utilisation des outils, qui doivent être sélectionnés en fonction de leur adéquation avec le contexte et problématique.

Dans l'esprit de la citation de Gandhi « Ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi », les démarches participatives peuvent être perçues comme un **changement de paradigme amenant à considérer les usagers non plus comme des bénéficiaires mais comme des partenaires**. La reconnaissance et la prise en compte de **l'expertise d'usage** en tant que paramètre clé complémentaire à l'expertise technique dans la conception des projets, est au cœur de l'intérêt que représentent les démarches participatives.

**Aline Hubert (GRET, Sénégal)** souligne qu'il est pertinent que les démarches de sensibilisation aux problématiques liées aux ressources en eau, soient menées de façon participatives, dans un contexte où l'OCDE prévoit que 40% de la population mondiale sera confrontée à une pénurie d'eau en 2050. Une prise de conscience collective **permet un changement progressif des comportements et facilite l'acceptation des restrictions de consommations** imposées en cas de stress hydrique.

**Pierre-Frédéric Ténière-Buchot (pS-Eau)** relève que **la position des acteurs** (bureau d'étude, prestataire spécialisé dans l'ingénierie participative, chercheur, porteur d'un projet sur leurs autres volets, bailleurs...) **détermine leur perception de l'objectif et des modalités** des démarches participatives.

Au-delà de ces considérations variables en fonction du point de vue, la question commune qui se pose est de savoir « à quoi ça sert et à qui ça sert ? »

### Des moyens conséquents, difficiles à mobiliser

**Mathieu Le Corre (GRET)** souligne que l'importance accordée par les bailleurs aux démarches participatives ne peut s'inscrire dans une approche de gestion de projet globalement cohérente, que si elle s'accompagne de **moyens (temps, budgets) adéquats**, ainsi que d'une **flexibilité permettant d'adapter les projets aux résultats des démarches**.

**Clément Frenoux (AFD)** explique en quoi il est complexe d'identifier des leviers adaptés pour intégrer le financement de ces dispositifs. Compte tenu des modes de financement des projets d'infrastructure de l'AFD, qui répondent à des besoins exprimés par les maîtres d'ouvrages locaux, il est **difficile d'envisager le financement d'un projet portant sur un objet non défini**.

**Amar Imache** met en avant que le succès de l'approche participative réside dans son inscription sur le **long terme**. Pour aller plus loin qu'un processus ponctuel associé à un projet particulier, une **culture de la participation est à entretenir**, permettant que la démarche soit portée et défendue par les locaux.

**Aline Hubert** reconnaît que les démarches participatives sont chronophages et coûteuses, mais objecte que c'est le cas pour les processus démocratiques en général.

Elle reconnaît que le **bénévolat des participants questionne le modèle de participation**. La participation aux étapes de sensibilisation et d'émergence de solutions semble supportable pour les participants, en revanche, la mise en œuvre de solution bute sur leurs moyens et leur temps disponibles.

**Christophe Léger (Vergnet Hydro)** perçoit par ailleurs un manque de compétence de certaines ONG chargées d'animer les démarches participatives. Les compétences bien que disponibles les via des formations spécialisées, s'avèrent difficiles à mobiliser et à appliquer sur le terrain.

### Des cadres préexistants à prendre en compte

**Clément Frenoux** soulève l'importance que les démarche de création d'un cadre de gouvernance local aux travers de la participation, s'appuient sur un diagnostic des cadres préexistants et de leurs lacunes.

**Catherine Baron (Science Po Toulouse)** approuve l'importance de **prendre en considération, voire d'analyser, les processus préexistants** lorsqu'on propose de nouveaux modes de gouvernance et de prise de décisions. Des acteurs intermédiaires du développement tels que des ONG locales, peuvent prendre ce rôle de médiateur, en faisant le lien entre l'existant, ses points positifs et ses limites, et les processus participatifs tels que ceux mobilisés pour les projets GIRE.

**Bernard Barraqué (CNRS)** évoque le cas de l'université de Floride, qui a été désignée comme l'acteur adéquat pour assurer la gestion et **la capitalisation des approches de médiation** à l'échelle de l'Etat. Cette démarche montre l'intérêt d'identifier quel est l'acteur local pertinent pour assurer un rôle de médiateur de façon pérenne et souligne également l'importance de **s'inscrire dans un processus d'apprentissage** en conservant la mémoire des succès et les échecs

**Jacques Rey (GWP)** estime également que **l'ancrage de la démarche dans le contexte institutionnel et les cadres sectoriels en place** est essentiel. Dans cette optique, l'approche des membres du réseau GWA s'oriente plutôt sur un renforcement des cadres en place, des processus déjà existants.

**Christophe Leger** amène l'idée qu'un enseignement serait à tirer des processus ancestraux de gestion collective des ressources, en particulier mises en œuvre dans les oasis.

### Des modalités d'action à adapter - Tension entre efficacité et participation

**Bernard Barraqué** soulève le dilemme de trouver **l'équilibre entre une certaine prédéfinition de la problématique/de l'objet**, nécessaire au cadrage du processus participatif ; avec le **maintien d'une ouverture et d'un champ des possibles suffisamment larges** pour que les processus participatifs conduisent réellement à affiner voire remettre en question la problématique/ l'objet.

Le déroulement de la démarche WASTEWAG présenté par Rémi Lombard Latune intègre cet enjeu, en se concentrant dans un premier temps sur la définition collective de la problématique.

**Christophe Le Jallé** évoque des démarches participatives auxquelles est associé le pS-Eau sur des questions de GIRE, où la participation a dû être limitée par souci d'efficacité. Un **équilibre est à trouver entre efficacité et participation**.

**Burno Valfrey (Hydroconseil)** juge que le type de projet est déterminant pour placer le curseur entre efficacité et participation. Dans le cas de projets d'infrastructures, il est "entendable" que l'introduction de la participation dans

un cadre logique soit problématique ; toutefois, une participation peut être introduite au stade des études de faisabilité. En revanche, dans le cas d'études stratégiques, de types [schéma directeurs, mise en place de services](#), on ne peut faire l'économie de la [participation](#) qui apparaît comme un [élément à mettre au cœur du pilotage du projet](#).

### **Le bénéfice et la réelle portée participative pour les usagers**

**Rémi Lombard-Latune** estime que, bien que la marge de manœuvre pour influencer sur le projet puisse être limitée, la dimension participative est bien présente, au travers de [l'engagement et l'inclusion des usagers](#), qui leur permet de ne pas « subir » le projet mais d'y prendre part.

**Christophe Léger** soulève en effet la difficulté de recueillir et de [prendre en compte les besoins des usagers](#), pour un opérateur privé, qui a pour interlocuteur et donneur d'ordre la collectivité locale compétente et non ses administrés directement.

**Aline Hubert** partage l'idée que les démarches participatives n'ont pas vocation à faire assimiler des connaissances, mais à les faire émerger de la part des participants, permettant une appropriation des projets et une expression des besoins.

**Rémi Lombard-Latune** revient sur le risque évoqué par Laure Criqui, d'une dysmétrie de la réelle participation des personnes, malgré leur présence, due à des facteurs culturels. Cette « [limite horizontale](#) » peut être évitée en conduisant les animations en sous-groupes intelligemment constitués pour donner à tous un espace d'expression, avant une remise en débat commune.

**Laure Criqui** insiste sur l'injonction que peut représenter la participation pour les supposés bénéficiaires. La volonté des usagers à participer n'est pas un prérequis ; ayant élu des représentants, ils peuvent considérer que leur rôle de participation leur est délégué et tout simplement ne pas souhaiter participer.

### **La réelle portée démocratique questionnée**

**Christophe Léger** remarque que le manque d'adhésion des populations, qui sont les véritables « clients », peut nuire au bon fonctionnement du service. Il y aurait un intérêt à [généraliser les processus d'enquêtes publiques](#) en amont de la réalisation des projets menés dans les pays en développement.

**Bernard Barraqué** aborde le [manque de légitimité et de caution démocratique](#) de certains processus de concertations menés par des experts et instances de portée représentative limitée, ce qui engendre des conflits et blocages de projets parfois dans leur phase finale.

Dans le cas du projet de barrage à Spotillo au Mexique, où les études menées s'inscrivaient dans le cadre de la finalisation de la conception du projet, avec l'objectif de le justifier. [L'absence d'étude de faisabilité envisageant des solutions alternatives](#) est à l'origine du manque d'assentiment de la population qui bloque aujourd'hui la mise en service de l'ouvrage, pourtant achevé.

A Vittel, le [cadre de concertation établi est biaisé par des conflits d'intérêts](#), dénoncés par Médiapart : la présidente de la commission locale de l'eau, organisme chargé de l'élaboration du SAGE est l'épouse d'un cadre de Nestlé et également conseillère municipale.

Malgré ces contradictions, les bureaux d'étude répondent aux commandes de leurs clients et ont ainsi peu de marges de manœuvre pour rectifier des incohérences qu'ils pourraient détecter.

Dans le cadre de WASTE WAG, le choix de solutions intensives d'assainissement, par des participants représentant une partie seulement de l'ensemble des parties prenantes, interpelle sur la cohérence du choix et du processus participatif.

**Mélodie Boissel** précise que les enquêtes publiques sont systématiques [en France](#) dans le cadre des projets d'infrastructures (proportionnées à l'ampleur du projet), mais [la façon dont elles sont conduites et le moment où elles interviennent dans le déroulement du projet](#) limitent leur réelle portée concentrative, voire n'en font qu'une [procédure de formalité](#). Les circuits par lesquels les intéressés peuvent prendre connaissance du projet et s'exprimer sont peu visibles, si les associations militantes sont familiarisées, les usagers n'en ont pas connaissance. De plus, ces procédures interviennent en phase finale de conception, stade où non seulement l'objet est défini, mais les spécifications de conception et les modalités d'exécution des travaux sont également actés.

### **La portée limitée des résultats**

**Rémi Lombard Latune** reconnaît l'existence d'une « [limite verticale](#) », avec une portée des résultats des processus participatifs limitée si les décideurs n'ont pas pu y être associés.

**Aline Hubert** précise que la portée des processus participatifs en terme de gouvernance est variable selon les problématiques. Au Sénégal, il [se confronte directement aux contradictions entre le cadre sectoriel officiel prévoyant la décentralisation de la gestion de l'eau, et la réalité où la légitimité des autorités locales n'est pas](#)

reconnue. Elle déplore le niveau de participation et de transparence limité de la part du ministère de l'eau au Sénégal, dans la gouvernance et la planification du secteur de l'eau. Les OSC sont peu associées et informées du processus de révision du cadre réglementaire de l'eau en cours depuis 2014 (datant de 1981), tandis qu'il ne semble pas prévu de concertation dans le cadre de l'élaboration des SDAGE prévue par le ministère. Le GRET a d'ailleurs animé un atelier amenant les participants à formuler des propositions de révision de la loi sur l'eau, transmises au ministère, sans retour à ce jour.

**Jacques Rey** aborde également les blocages rencontrés lorsque les démarches ciblées sur une échelle en termes de thématique et d'acteurs, se confrontent à des contraintes à plus grande échelle. Une [approche moins fragmentaire](#), analysant plus largement les contraintes qui pourraient s'avérer dominantes, aiderait à cerner les réelles marges de manœuvre de la démarche participative.

**Amar Imache** souligne que les démarches participatives ont davantage vocation à [produire des propositions consensuelles](#), qui seront soumises aux décideurs, [plutôt que des décisions et des choix](#). Les participants doivent en être conscients au risque de décrédibilisation de la démarche.

**Jacques Rey** relève l'importance de la [notion de valeurs](#) derrière les questions de gouvernance, qui se décline au niveau des systèmes de gouvernances, des usages, et individus, en apportant une dimension psychologique et sociologique.

#### **Pour conclure,**

**Laure Criqui** relève que le débat, initié sur des notions d'utilisation d'outils s'est élargi sur le sens et la finalité des démarches participatives. Les considérations et difficultés abordées, montrent qu'[introduire une approche participative, implique de profondes mutations](#) dans la manière de mener des actions de solidarité internationale eau/assainissement/gestion de la ressource. Ces changements touchent à la [culture politique](#), aux [modes de gestion des projets](#), à la [mobilisation des moyens et des temporalités](#).

#### **4. Ressources partagées**

**Bernard Barraque :**

- Le projet du barrage Zapotillo et de transfert d'eau au Mexique  
[Unraveling intractable water conflicts: the entanglement of science and politics in decision-making on large hydraulic infrastructure](#), HESS, Jonatan Godinez-Madrigal , 2020 (anglais)
- Étude sur Le Cap face au 'day zero' menée par l'OCDE  
<https://es2.slideshare.net/OECD-regions/water-governance-and-security-in-cape-town-south-africa>

**Clément Frenoux:**

La participation citoyenne, un levier pour des services plus étendus, plus fonctionnels et plus justes ? [Journée d'échanges ContrEauverses](#)

[Ostrom E. et als 1993, Institutional Incentives and Sustainable Development, Infrastructures Policies in Perceptive, Westview Press](#)

**Amaor Imache** informe de la publication d'un récent guide publié par Lisode  
[Guide d'orientation pour une gestion participative et contractuelle de l'eau au Maroc](#), GIZ, Lisode, 2020 (français)

**Catherine Baron** évoque l'intérêt de décrypter les rapports de pouvoir au travers de l'analyse de la manière dont les retours d'expériences sont rapportés et indique pouvoir partager de la documentation.

**Retrouvez d'autres ressources dans [la note « Note de réflexion Repolitiser les outils participatifs »](#)**